Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Litige avec ma banque suite à une pratique commerciale trompeuse

---
Par martinlf35

Bonjour,

Voici mon problème : j'ai loué l'été dernier un van an Australie et, suite à un accrochage avec un autre véhicule, ma caution (2500 euros) a été gardé pour les réparations. J'avais souscrit à une carte Gold sur les conseils de ma banque (crédit mutuel de Bretagne) qui couvre normalement les éventuels dommages sur les véhicules de location. Mais voilà, après 6 mois d'attentes (!), le service Gold m'écrit pour me dire que les vans, considérés comme des campings cars, ne sont pas couvert par l'assurance de la carte et que je ne serai donc pas remboursé. Après vérification, et la découverte sur internet d'une brochure complète (car sur le site Gold il n'est pas indiqué que les campings cars sont exclus de l'assurance !), j'ai pu constaté que cela était exact. J'ai donc tiré un trait sur tout espoir de remboursement par Gold.
En revanche, je me suis retourné vers ma banque, demandant à ce que soit mis en place une procédure de recouvrement.
J'ai signé un contrat (de plusieurs dizaines de pages vous imaginez bien), sur lequel cette exclusion est bien mentionné. Néanmoins, ma banque m'a encouragé à prendre cette carte, après que j'ai pour ma part bien spécifié que je souhaitais couvrir un van. J'ai eu plusieurs fois un conseillé au téléphone, qui m'a toujours répété que la carte couvrait TOUS les véhicules, qu'il n'y avait absolument aucun problème. J'ai fait confiance à ma banque et j'ai signé... (conforté par cette notice incomplète de Gold)
Je considère donc que j'ai été trompé, et que si j'ai bien fait une erreur en ne vérifiant pas suffisamment toutes les closes, ma banque à néanmoins une part de responsabilité non négligeable. Après plusieurs mois à parlementer avec ma banque (ou plutôt, après qu'il m'ai été affirmé qu'une procédure de recouvrement ai été mise en place, et qu'une réponse me serait donné sous deux mois... impossible de joindre quiconque ! Et évidemment toujours pas de réponses après 4 mois...) Il a fallu que j'exige un rdv avec le directeur, qu'ils ne pouvaient plus refuser, pour avoir enfin une réponse : 250 euros, ils ne pouvaient vraiment pas faire plus et le débat était clos !

Y a t-il encore quelque chose à faire aujourd'hui pour espérer un peu mieux?

Je remercie quiconque pourra m'apporter conseil,

Martin